



UFR de Médecine

Diplôme d'Etudes Spécialisées
Santé publique et Médecine sociale

2016-2017

PLAQUETTE DE PRESENTATION

Coordonnateur : Professeur Corinne ALBERTI

UFR de Médecine, Site de Villemin

UMR-S 1123, ECEVE

10, avenue de Verdun

75 010 Paris

E-mail : corinne.alberti@aphp.fr

Secrétariat : Madame Marie-Hélène CANIGA

E-mail : marie-helene.caniga@inserm.fr

Tél secrétariat : 01 57 27 86 80

1. Présentation du diplôme d'études spécialisées (DES)

La santé publique est un champ d'action qui concerne l'amélioration, la protection et la restauration de la santé des individus par des mesures collectives. Celles-ci peuvent concerner l'analyse de l'état de santé des populations, l'organisation du système de santé, la sécurité sanitaire, la conduite de programmes de prévention, l'évaluation des actions de santé publique ou la production de connaissances scientifiques. Il existe, de nos jours, une demande croissante de spécialistes dans ces domaines aussi bien en France qu'à l'étranger, dans le secteur public et privé.

Objectif du DES

L'objectif du DES de santé publique et de médecine sociale est de former des spécialistes de haut niveau, ayant une formation médicale, aptes à prendre en charge les domaines précédents.

Contenu

Il importe d'être rapidement à l'aise avec les méthodes de base des trois principales disciplines de la santé publique (l'économie de la santé, l'épidémiologie clinique et la sociologie de la santé) afin d'être opérationnel dans les stages. C'est la principale difficulté de ce DES, en début d'internat, car les études de médecine ont peu préparé à ces disciplines.

C'est la raison pour laquelle il est très fortement recommandé de s'inscrire rapidement aux enseignements théoriques, en privilégiant l'inscription en M1 de Master de Santé Publique.

Deux demi-journées au cours du stage peuvent être consacrées à la participation aux enseignements théoriques. Il est de règle ensuite d'approfondir une des disciplines de la santé publique dans le cadre d'un master M2 ou autre enseignement de même niveau. La mise en disponibilité est souhaitable pour suivre et réussir les enseignements de niveau M2.

Des stages variés

L'apport le plus important du DES, et qui en fait sa spécificité par rapport aux autres formations en santé publique, c'est l'offre de stages pratiques qui permet de participer à la résolution de problèmes de santé publique et d'apprendre au contact de ses pairs. Les stages sont regroupés en neuf pôles afin de faciliter la lisibilité lors du choix : recherche en santé

publique, initiation aux sciences humaines, santé des populations, administration du système de santé, agences sanitaires, information médicale, recherche clinique, industrie pharmaceutique et santé publique hospitalière. Pour ceux qui souhaitent garder une activité clinique après leur internat, il est possible de s'inscrire dans certains DESC (gériatrie, nutrition, infectieux, etc.) avec l'accord du coordonnateur de la spécialité médicale choisie (cf. page 11).

Validation

La validation du DES, à la fin de l'internat, implique que les 9 modules de base aient été validés (directement ou par équivalence) et qu'au moins quatre semestres aient été effectués dans des stages agréés en santé publique. L'obtention d'un Master M1 voire plutôt d'un niveau M2 dans la discipline de Santé Publique choisie est très fortement recommandée. Devant la commission de validation, l'interne fait état des travaux qu'il a menés pendant ses stages et commente ses publications scientifiques, activités qui témoignent de sa compétence en santé publique.

2. L'enseignement de base

Commun à tous les internes, il a pour objectif l'acquisition de méthodes de base d'étude de la population, des institutions et des interventions. Cet enseignement de base est organisé en 9 modules :

MODULE

RESPONSABLE

*Analyse des Interventions en Santé Publique	Dr Vidal-Trécan
Biostatistique	Pr Chevret
Démographie	Pr Rollet, Mme. Samuel
Droit et Protection Sociale	Pr Bertrand
Economie de la Santé	Pr. Chevreul
Epidémiologie	Pr Meyer
*Informatique Médicale	Pr. Chatellier
Santé et Environnement	Dr Momas
*Sciences Sociales et Santé	Dr Halley des Fontaines

Les modules précédés d'une étoile sont organisés spécifiquement pour les internes du DES de Santé Publique. Les autres doivent être effectués au sein d'enseignement non uniquement réservé aux internes de Santé Publique (cf. pages 12-13).

Il est fortement recommandé de valider la plupart des modules de base au cours des deux premières années d'internat. Cela permet ainsi aux internes de se consacrer à leur formation finalisée dans les meilleures conditions.

Il y a deux possibilités pour valider les modules de base :

- Soit de **préférence** valider les modules en s'inscrivant à un Master M1 de Santé Publique et suivre les enseignements spécifiquement organisés pour les internes pour les modules non validés par le M1.
- Soit suivre les enseignements spécifiquement organisés pour les internes (cf. pages 14-15) et s'inscrire en formation complémentaire dans les unités d'enseignement des M1 des Masters de Santé Publique qui donnent l'équivalence (cf. tableau). **L'inscription en formation complémentaire permet d'obtenir une attestation officielle**, ce qui n'est pas le cas pour l'inscription en auditeur libre. **Cette possibilité doit avoir l'accord du coordonnateur** (tél : 01 57 27 86 80).

Selon le Master les équivalences sont variables (cf. tableau) :

- Master M1 de santé publique de Paris 11 qui donnera l'équivalence aux 9 modules à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacune des UE donnant l'équivalence des modules
- Master de santé publique M1 à Paris 5 qui validera 5 modules sur 9 (à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacun des modules)
- Master de santé publique M1 à Paris 6 qui validera 4 modules sur 9 (à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacun des modules)
- Master de santé publique M1 de Paris 7 qui validera 5 modules sur 9 (à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacun des modules).

Tableau des équivalences

Modules de l'enseignement de base validés par les unités d'enseignement (UE)
des M1 de santé publique

MODULES DU DES A VALIDER	UE validante dans les Masters de Santé Publique*			
	<i><u>Paris 5</u></i>	<i><u>Paris 6</u></i>	<i><u>Paris 7</u></i>	<i><u>Paris 11</u></i>
<i>Analyse des interventions</i>	Pas d'UE	Pas d'UE	Problématiques de santé publique	Santé des populations
<i>Biostatistique</i>	Statistique 1 et 2	Biostatistique	Biostatistique	Probabilités et Statistiques <u>ou</u> Biostatistiques
<i>Démographie</i>	Pas d'UE	Pas d'UE	Pas d'UE	Méthodes socio-démographiques
<i>Droit et protection sociale</i>	Bases juridiques et protection sociale	Pas d'UE	Protection sociale	Droit et santé
<i>Economie</i>	Comportements économiques	Prévention, prédiction et économie de la santé	Evaluation Médico-économique	Economie de la santé
<i>Epidémiologie</i>	Epidémiologie	Méthode en recherche clinique et épidémiologique	Epidémiologie clinique	Epidémiologie quantitative
<i>Informatique médicale</i>	Pas d'UE	Informatique médicale	Information Médicale	Système d'information en santé
<i>Santé et environnement</i>	Environnement et santé	Pas d'UE	Pas d'UE	Environnement et santé
<i>Sciences sociales et santé</i>	Pas d'UE	Pas d'UE	Santé-Maladie	Sciences sociales et santé

* A condition d'avoir obtenu au moins 10 à l'examen de l'UE correspondante

SITES INTERNET :

- Paris 5 : <http://www.univ-paris5.fr>
- Paris 6 : <http://upmc.fr>
- Paris 7 : <http://www.sigu7.jussieu.fr>
- Paris 11 : <http://u569.kb.inserm.fr/MasterSP/> (cliquer sur M1, contact m1-msp@vjf.inserm.fr)
- Cesam : <http://www.cesam.vjf.inserm.fr>

3. Parcours d'interne en santé publique

Quatre types de parcours pendant l'internat peuvent être identifiés.

1- Parcours généraliste en santé publique

Après avoir validé les 9 modules selon l'une des deux possibilités ci-dessus (chapitre 2), un enseignement finalisé de niveau M2 est recommandé dans une activité de santé publique (observation de la santé, aide à la recherche médicale, éducation pour la santé, évaluation, méthodologies des interventions en santé publique).

2- Parcours spécifique centré sur l'épidémiologie et/ou la biostatistique et/ou la recherche clinique.

Valider les 9 modules par l'intermédiaire d'un M1 de santé publique et obtenir un Master (M2) épidémiologie, biostatistique, recherche clinique ou génétique statistique.

3- Parcours spécifique centré sur une discipline des sciences humaines et sociales

- a) Acquérir les bases de cette discipline (économie, sociologie, politique etc.) en suivant des enseignements ad-hoc à l'université, écoles de commerce, Institut d'études politiques, etc. Certaines UE de ces enseignements spécifiques peuvent valider des modules du DES (économie, sociologie, droit notamment) après accord avec le responsable du module.
- b) Valider les modules non obtenus par équivalence (cf. pages 14-15) et suivre un enseignement finalisé de niveau M2 dans la discipline choisie.

4- Avec une composante clinique

- a) Valider les modules selon l'une des deux possibilités du chapitre 2 et ne faire que quatre stages dans des services agréés en santé publique.
- b) S'inscrire au DESC de la spécialité convoitée et qui accepte des internes de santé publique (prévoir une année d'assistantat en plus pour avoir la spécialité) comme pour la gériatrie, l'infectieux, la nutrition (cf. le bulletin officiel du Ministère de l'Education Nationale, BO n°39 du 28 octobre 2004).

4. Informations pratiques

COORDINATION DU DES

- Professeur Corinne ALBERTI, UFR de Médecine, Site de Villemin, UMR-S 1123 ECEVE, 10 avenue de Verdun, 75010 Paris.

Courriel : corinne.alberti@aphp.fr

- Secrétariat : Mme Marie-Hélène CANIGA, UFR de Médecine, Site de Villemin, UMR-S 1123 ECEVE, 10 avenue de Verdun, 75010 Paris. Tél : 01 57 27 86 80

Courriel : marie-helene.caniga@inserm.fr

SPI (association des internes de Santé Publique de la région Ile-de-France)

Adresse courrier : SIHP, 17, rue du Fer à Moulin, 75005 Paris

Courriel : stages@isp-paris.org

Site : www.isp-paris.org

CLISP (Collège de liaison des internes de santé publique)

Site : www.clisp-asso.org/index.php

INSCRIPTION AU DES

L'inscription pédagogique se fait, **chaque année**, auprès :

- de sa Faculté d'origine ; si celle-ci est en Province, s'inscrire dans la Faculté du coordonnateur : Faculté de Médecine de Paris Diderot, Site de Bichat, Madame Sylviana GAUSSIN, Bureau des inscriptions 3^{ème} cycle, 16 rue Henri Huchard, 75018 Paris, Tél : 01 57 27 74 32, Courriel : sylviana.gaussin@univ-paris-diderot.fr. Il est indispensable de téléphoner (ou courriel) auparavant au secrétariat du coordonnateur pour avoir une autorisation d'inscription
- Et de la secrétaire du coordonnateur, pour entre autres, mettre à jour l'adresse postale : Mme Marie-Hélène CANIGA, UFR de Médecine, Site de Villemin, UMR-S 1123 ECEVE, 10 avenue de Verdun, 75010 Paris. Tél : 01 57 27 86 80, Courriel : marie-helene.caniga@inserm.fr

FORMATION THEORIQUE

Inscription aux modules de base : suivre les indications fournies dans l'annexe jointe après avoir choisi son parcours (cf.supra).

Validation des modules de base :

Examen : les responsables de module communiquent au coordonnateur les résultats après chaque session. Les internes ayant validé un module par ce mode en sont informés par courrier par le responsable du module.

Equivalence : transmettre au secrétariat du coordonnateur un courrier du responsable de module attestant qu'il donne l'équivalence au vu de l'obtention d'un autre enseignement (Diplôme universitaire, module de Master, autres formations) accompagné de la copie du diplôme.

L'interne doit garder l'attestation de validation de chacun de ses modules, attestation qui a dû lui être remise par l'enseignant responsable du module. Le coordonnateur doit être informé de chaque validation. Lors de la validation du DES, l'interne doit joindre les attestations à son dossier.

FORMATION PRATIQUE

Une enquête semestrielle est faite auprès des responsables de stage permettant de réaliser une fiche présentant le projet du stage pour le semestre suivant. Ces fiches sont collectées par le SPI et diffusées aux internes environ quinze jours avant la date du choix.

Des échanges inter-régions sont possibles pour un semestre, éventuellement renouvelable. Il faut pour cela : une lettre de motivation, l'accord du coordonnateur, de la DRASS et du Doyen de la faculté de la région d'origine, l'accord du coordonnateur de la région d'accueil, l'accord du responsable du lieu de stage désiré.

Adresser en fin de semestre, une copie du certificat de stage au secrétariat du coordonnateur.

VALIDATION DU DES

Deux commissions sont organisées, généralement en octobre et en avril. Une convocation est envoyée à tous les internes 6 semaines avant la date de la commission.

Inscription à la commission de validation :

- 1- s'inscrire par écrit auprès du secrétariat du coordonnateur.
- 2- Constituer **2 dossiers reliés en 6 exemplaires** comportant : un curriculum vitae avec l'exposé des titres et travaux, la liste des modules avec le mode de validation et l'année, les stages d'interne effectués et la présentation des travaux qui vous auront été confiés durant le stage, les résumés des différents articles, communications et mémoires présentés durant l'internat, la photocopie des articles publiés. Le modèle de dossier est envoyé lors de la demande d'inscription.

Passage à la commission de validation : évaluation à partir des dossiers fournis et d'un exposé oral de 15 minutes des titres et travaux en Santé Publique et des enseignements complémentaires, suivi d'une discussion avec les membres de la Commission.

Les internes inscrits en DIS : joindre au dossier un mémoire présentant un travail réalisé dans le cadre de l'internat faisant l'objet d'une présentation orale suivie d'une discussion avec les membres de la Commission. Un rapporteur est nommé parmi les membres de la Commission.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE VALIDATION

- . Professeure Corinne ALBERTI, UFR de Médecine, Site de Villemin, UMR-S 1123 ECEVE, 10 avenue de Verdun, 75010 Paris. Tél : 01 57 27 86 80
- . Professeur Joël ANKRI, Centre de Gérontologie, Hôpital Sainte Péline, 49 rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél : 01 44 96 32 04
- . Professeure Sylvie BASTUJI-GARIN, Santé Publique, Hôpital Henri Mondor, 51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil Cedex. Tél : 01 49 81 40 35,
Présidente
- . Professeur Fabrice CARRAT, INSERM UMR 707, Faculté de Médecine St Antoine, 27 rue de Chaligny 75012 Paris. Tél : 01 44 73 84 58
- . Docteur Pierre DURIEUX, INSERM U872 eq20 , Faculté de Médecine Paris Descartes, 15 rue de l'Ecole de Médecine 75006 Paris. Tél : 01 56 09 20 43
- . Docteur Jean Philippe JAIS, Groupe Hospitalier Necker-Enfants Malades, Tél : 01 44 49 46 12

- Professeure Laurence MEYER, Service de Santé Publique, Hôpital de Bicêtre, 82 rue du Général Leclerc, 94276 Le Kremlin Bicêtre Cedex. Tél. : 01 45 21 23 34

LE TITRE DE MEDECIN SPECIALISTE

Ce titre requiert :

- 1- d'une part la thèse de Docteur en Médecine, qui se soutient en cours ou à la fin de l'internat,
- 2- d'autre part la validation du DES, qui s'obtient de la Commission de Validation à la fin des 8 semestres de l'internat.

LE TUTORAT

Afin d'aider les internes à s'orienter en cours de DES, un tuteur leur est proposé. Son rôle est de conseiller l'interne sur les problèmes pédagogiques éventuels et l'aider pour son orientation. Les internes qui souhaitent avoir un tuteur doivent contacter le coordonnateur du DES, qui le choisira en fonction des orientations de l'interne. Il est recommandé de demander un tuteur dès la première année du DES. Pour toutes questions, n'hésitez pas à rencontrer le coordonnateur.

ACCES AUX DIPLOMES D'ETUDES COMPLEMENTAIRES DE MEDECINE

	Ouvert au DES	Après accord du coordonnateurs du DESC	Non
Addictologie	Oui	-	-
Allergologie	-	Oui	-
Andrologie	-	Oui	-
Cancérologie	-	Oui	-
Dermatopathologie	-	Oui	-
Foetopathologie	-	Oui	-
Hemobiologie	-	Oui	-
Med. De la reproduction	-	-	Non
Med. légale	-	Oui	-
Med. du sport	-	Oui	-
Med. d'urgence	-	-	Non
Med. Vasculaire	-	Oui	-
Néonatalogie	-	-	Non
Neuropathologie	-	-	Non
Nutrition	-	Oui	-
Pathologies infectieuses	-	Oui	-
Pharmaco clinique	-	Oui	-
Psychiatrie enfant	-	-	Non
Gériatrie	Oui	-	-
Réanimation médicale	-	-	Non
Chirurgie	-	-	Non

**DES SANTE PUBLIQUE MAQUETTE 2016-2017
ENSEIGNEMENT DE BASE**

MODULE	RESPONSABLE	DATES ET LIEU DES COURS	INSCRIPTION
INFORMATIQUE MEDICALE	G. Chatellier gilles.chatellier@egp.aphp.fr marielle.regal@egp.aphp.fr	4 demi-journées d'enseignement théorique et pratique (présence obligatoire) organisées de 14h à 18h, jeudi après-midi, (<i>dates à définir</i>) Fac. De Médecine René Descartes Paris 5 15, rue de l'Ecole de Médecine 75270 Paris Cedex 06 Bat. Faculté de Médecine, Salle Ancel - entresol	Contacteur le secrétariat Laboratoire de Santé Publique et d'Informatique Médicale Marielle REGAL ☎ 01 56 09 20 30
EPIDEMIOLOGIE	L. Meyer laurence.meyer@inserm.fr	Pas de cours spécifique organisé. Equivalences avec les UE d'Epidémiologie des masters M1 (<i>cf. tableau</i>)	
BIostatistique	S. Chevret 01 42 49 97 42 schevret@chu-stlouis.fr	Pas de cours spécifique organisé. Equivalences avec les UE d'Epidémiologie des masters M1 (<i>cf. tableau</i>)	
DÉMOGRAPHIE	O. Samuel osamuel@free.fr	Pas de cours spécifique organisé. Equivalence avec l'UE de Démographie du master M1 de Santé Publique de Paris 11. Pour les internes validant les modules hors master Paris 11 ou étant d'une promotion avant 2006, possibilité de s'inscrire en formation complémentaire au master P11. Contacter Anne Puel au 01 49 81 40 35	

MODULE	RESPONSABLE	DATES ET LIEU DES COURS	INSCRIPTION
SCIENCES SOCIALES ET SANTE			
ECONOMIE DE LA SANTE	K. Chevreul Karine.chevreul@urc-eco.fr	Pas de cours spécifique organisé. Equivalences avec les UE d'Epidémiologie des masters M1 (<i>cf. tableau</i>)	
DROIT ET PROTECTION SOCIALE	D. Bertrand veronique.ridolfi@sap.aphp.fr	Equivalence avec les UE d'Economie de la Santé des masters M1 ou validation par le module Economie de la Santé du Pr. Bertrand	Programme communiqué et inscription Véronique RIDOLFI ☎ 01 40 27 41 13 01 40 05 49 03
SANTE ET ENVIRONNEMENT	I. Momas isabelle.momas@univ-paris5.fr	Pas de cours spécifique organisé. Equivalence avec l'UE de Santé et Environnement du master M1 de Santé Publique de Paris 11. Pour les internes validant les modules hors Master Paris XI ou étant d'une promotion avant 2006, possibilité de s'inscrire en formation complémentaire au Master P11. Contacter Anne Puel au 01 49 81 40 35	
ANALYSE DES INTERVENTIONS EN SANTE PUBLIQUE	G. Vidal-Trécan gwenaelle.vidal-trecan@univ-paris5.fr	Une session de 6 demi-journées, de fin novembre à fin mars (<i>dates à préciser</i>) Faculté Médecine Paris 5 (site Cochin) 24 rue du Faubourg St-Jacques 75014 Paris	Contacteur Alexandra JUTROVIC ☎ 01 58 41 26 36

